



À Montivilliers, découvrez l'aménagement du parc jardin de la sente des rivières !



Thématique

Aménagement des territoires

Type d'actualité

Le projet d'aménagement du parc jardin de la sente des rivières, porté par la Ville de Montivilliers, consiste à restaurer une ancienne zone humide et à aménager un espace d'environ 30 000 m². Un bon exemple de renaturation d'un espace public urbain !

Après l'acquisition de terrains sur lesquels sont situées des constructions non déclarées et localisées en zone soumise à un risque élevé d'inondation, la Ville a souhaité les réhabiliter pour redonner un cadre de vie de qualité pour ses habitants.

L'aménagement du parc visait à :

- Améliorer la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes en milieu urbain ;
- Créer un lieu de rencontres, de promenade et de loisirs autour d'un jardin paysager ;
- Permettre un accès au site à toutes formes de handicaps et tendre vers l'obtention du label « Tourisme et Handicap »,
- Mettre en place une gestion écologique du site qui inclut l'éco pâturage pour toutes les zones humides où un berger interviendra ponctuellement chaque année et éventuellement pour les prairies.

Pour ce faire, la Ville a réalisé une série d'aménagements dont :

- La végétalisation de la zone humide avec des prairies fraîches, des boisements naturels, des arbustes et des haies indigènes, ce qui a un impact très favorable sur la biodiversité,
- La création d'une zone de jardins familiaux et d'une zone de potagers sur une partie du terrain moins humide limitant l'artificialisation des sols (drainage) et les pollutions éventuelles (contact avec la nappe),
- La mise en place d'une trame verte, bleue et noire, où les zones humides et les réseaux de ligneux (excepté pour la trame noire) sont conçus en continuité

avec les réseaux existants et qui favorise la circulation douce,

- L'installation de zones et aires de jeux et de détente, inclusives avec des modules adaptés pour les enfants en situation de handicap et les parcours sportifs accessibles à tous.

A noter que l'absence d'éclairage sur le site permet de préserver la biodiversité et assurer la tranquillité des riverains.





Ce projet a été cofinancé à hauteur de 1 000 000€ par les fonds européens (FEDER – Fonds Européen de Développement Régional).

En savoir plus sur cette thématique et le Fonds européen de développement régional (FEDER) :